



**ENSEMBLE  
CONTRE LA  
CORRUPTION**

**CONCEPTION ET PRODUCTION D'UN JINGLE**  
**POUR LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION**

**TERMES DE REFERENCE - PRODUCTION D'UN JINGLE**

<b>1. Projet</b>	<p>Le problème central sur lequel ce projet veut agir est la corruption. La corruption prend différentes formes et a des conséquences directes sur les déficits publics, tels : l'incapacité des gouvernants à mobiliser des ressources pour les investissements publics, la perte générale de confiance entre gouvernants et gouvernés etc.</p> <p>Pour réaliser son projet, ECC se propose de développer sur le 1<sup>er</sup> axe d'intervention, ECC voudrait se doter d'un <b>Jingle</b> qui sera utilisé dans <b>la production de vidéos et des spots radiophoniques</b>.</p>
<b>2. Titre du projet</b>	Renforcement de la démocratisation du savoir et des connaissances dans la lutte contre la corruption.
<b>3. Personne contact</b>	<p>Edouard L. Paultre 9, rue Rivière – Canapé Vert Port-au-Prince Téléphone : +509 3701 5654 E-mail : <a href="mailto:ensemblecontrelacorrupcion@yahoo.com">ensemblecontrelacorrupcion@yahoo.com</a> <a href="mailto:edouardpaultre@gmail.com">edouardpaultre@gmail.com</a> Site Web: <a href="http://www.ecc-haiti.org">www.ecc-haiti.org</a></p>
<b>4. Partenariat</b>	<p>Le présent projet sera mis en œuvre pour la période allant de Janvier 2024 à Décembre 2026, soit sur une durée de trois ans.</p> <p>Il est le fruit d'un partenariat entre Pains Pour le Monde (Suisse) avec Ensemble Contre la Corruption et mettra en œuvre trois axes d'intervention :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>Production et diffusion de vidéos et de spots radiophoniques</li><li>Formation dans les universités et concours de textes</li><li>Opération « Open Government »</li></ol>
<b>5. Contexte</b>	<p>Le problème central sur lequel ce projet veut agir est la corruption. La corruption a des racines profondes en Haïti. A l'analyse plusieurs causes peuvent-être mises en avant pour expliquer l'expansion du phénomène :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>L'indifférence et la méconnaissance du problème par les citoyens, impliquant également la place négligeable qu'occupe la corruption dans l'opinion publique. Le projet vise à atténuer cette cause en réalisant une campagne de sensibilisation capable de toucher les citoyens par la radio ou les réseaux sociaux. Les citoyens approchent le phénomène de la corruption de différentes manières. Une grande partie de la population</li></ol>

	<p>considère la corruption comme une fatalité. D'autres ont peur d'agir sur le phénomène. L'option qui sera privilégiée dans la campagne de sensibilisation est de promouvoir les moyens d'en sortir. L'appel sera lancé aux hommes et aux femmes, aux gouvernants, aux ordonnateurs, aux universitaires, de se mettre ensemble pour refuser la corruption dans le mode de gestion du pays, dans les transactions publiques et privées.</p> <p>b. Une gouvernance autocratique qui perdure, malgré les engagements pris par Haïti dans les conventions internationales, ignorant donc la mise en pratique de tous les outils de bonne gouvernance. Ce mode de gouvernance autocratique prend sa source dans l'histoire de libération du pays. Il perdure depuis plus de deux siècles en dépit de l'évolution et du développement des sciences managériales, des conquêtes démocratiques expérimentées dans d'autres pays, de l'évolution du droit international qui privilégie la gouvernance démocratique versus la gouvernance autocratique. Celui ou celle qui détient l'autorité et le pouvoir se croit tout permis et ne se préoccupe guère du bien commun. Ainsi la participation citoyenne est méprisée. Le principe de la reddition des comptes est énoncé sur le bout des lèvres. La transparence publique est refusée. Le respect des normes éthiques et du respect de la libre concurrence ne sont pas pratiqués. ECC prendra à témoin les engagements pris par Haïti dans les conventions internationales pour chercher à fléchir cette tendance historique de la part des ordonnateurs. Il compte capitaliser sur les histoires de succès pour réussir son pari.</p> <p>Il convient de mentionner que la corruption est un phénomène qui engendre de graves conséquences sur l'existence humaine, qui altère les conditions de vie de la population, fragilise l'Etat de Droit et qui dégrade la qualité des services publics. ECC cherche donc à équiper les citoyens.nes d'outils d'analyse susceptibles d'orienter les politiques, de les influencer à faire les bons choix et aussi d'introduire les problématiques de la corruption et de la bonne gouvernance dans le débat public.</p> <p><b>Pour la mise en œuvre de cet axe d'intervention (Production et diffusion de vidéos et de spots radiophoniques), ECC cherche un prestataire de service qui a la capacité de produire un Jingle pour accompagner la réalisation des vidéos et la production de spots radiophoniques.</b></p>
<p><b>6. Objectifs du Jingle</b></p>	<p>Le Jingle vise les objectifs suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser le grand public à ne pas accepter que des actes de corruption se passent dans son environnement sans les dénoncer.</li> <li>Sensibiliser les citoyens.nes à développer une attitude de réprobation générale de la corruption.</li> <li>Enseigner (pédagogie) qu'il y a des solutions pour combattre la corruption : <b>transparence – redevabilité (reddition de comptes) – efficacité et efficience des dépenses publiques (mise en concurrence dans la commande publique) – participation citoyenne – réceptivité des gouvernants.</b></li> </ol> <p><b>Durée du Jingle : 45 secondes à 1 minute.</b></p>
<p><b>7. Outils disponibles pour la réalisation du jingle</b></p>	<p>Les documents suivants sont disponibles pour la réalisation du Jingle :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Guide anti-corruption d'ECC (disponible sur le site : <a href="http://www.ecc-haiti.org">www.ecc-haiti.org</a>)</li> <li>Les outils de bonne gouvernance promus par la Convention des Nations Unies Contre la Corruption.</li> </ol>
	<p><b>Le Jingle doit :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>Etre d'une durée de 45 secondes à 1 minute</b></li> </ol>

<p><b>8. Méthodologie et attentes</b></p>	<p>b. Etre rédigé en créole  c. Etre accrocheur  d. Conçu de de manière à servir à produire des vidéos et des spots radiophoniques.</p> <p><b>Message central du Jingle : Sur fond de musique entraînant, le Jingle sensibilisera les citoyens.nes à développer une attitude de réprobation générale des actes de corruption et prescrira les outils de bonne gouvernance comme solutions au phénomène de la corruption : transparence – redevabilité – efficacité des dépenses publiques – participation citoyenne – réceptivité des gouvernants – équité.</b></p>
<p><b>9. Livrables</b></p>	<p>Après la sélection de la meilleure offre, ECC attend du marché :</p> <p>a. La version vocale du jingle  b. La version instrumentale du jingle  c. La version complète du jingle</p> <p>N.B. Le Jingle doit-être remis sur un Jump dans un format facile à utiliser MP3 et WMA.</p> <p>Le Jingle reste la propriété exclusive d'Ensemble Contre la Corruption.</p>
<p><b>10. Coût plafond</b></p>	<p>Le coût plafond pour l'écriture, la conception et la production du Jingle est de : <b>deux mille cinq cents USD</b></p>
<p><b>11. Echancier</b></p>	<p>a. <b>Remise des offres.</b> Le délai de remise des offres techniques et financières est fixé au Vendredi 2 Février 2024 à midi à l'adresse électronique suivante : <a href="mailto:ensemblecontrelacorruption@gmail.com">ensemblecontrelacorruption@gmail.com</a></p> <p>b. <b>Attribution du marché :</b> Lundi 5 Février 2024</p> <p>c. <b>Remise du Jingle :</b> 28 Février 2024</p>
<p><b>12. Composition de l'offre technique et financière</b></p>	<p>L'offre technique et financière comprendra les aspects suivants :</p> <p>a. Offre technique : le plan du texte écrit (sujet à modification) et la durée du Jingle  b. Offre financière : Ne doit pas dépasser le coût plafond en USD, tel que mentionné au point 10.  c. Compétences : Le prestataire présentera son offre avec deux ou trois productions de Jingle déjà réalisées.</p>